



L'Observatoire d'information économique
pour la coopération régionale entre
le **Canada atlantique** et **Saint-Pierre et Miquelon, France**

L'économie circulaire



Canada atlantique (p.1-5)

Saint-Pierre et Miquelon / France (p. 6-9)

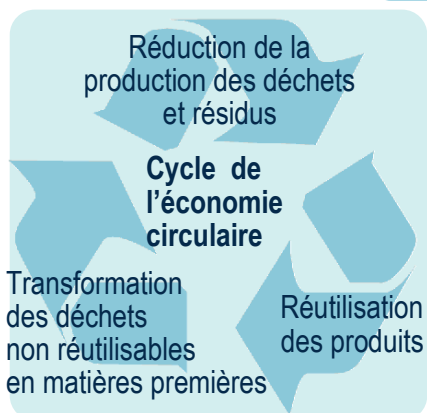


L'économie circulaire

Dans ce numéro :

Les provinces à l'œuvre pour une réduction de l'empreinte écologique	2
L'économie circulaire, c'est aussi...	3
Le réemploi des matières résiduelles	4
Parole d'expert	5

Apparue il y a une vingtaine d'années pour freiner l'épuisement graduel des ressources naturelles, l'augmentation de la pollution et la surconsommation de produits, **l'économie circulaire** vise la réutilisation des matériaux pour **reconstruire, refaire, réintégrer** dans un **nouveau cycle d'usage** la part de matériel « non vierge » ou ayant déjà connu un cycle d'utilisation. La démarche de l'économie circulaire s'inscrit dans un large mouvement qui est celui du **développement durable**. Cette approche globale peut se définir en intégrant **l'économie verte, l'économie de l'usage et de la performance** ou de la **fonctionnalité**, et **l'écologie industrielle**. L'économie circulaire n'est pas à proprement parler un secteur émergent, puisqu'elle est en place dans plusieurs régions du monde depuis déjà un bon moment. Assez peu connu et développé en Amérique du Nord, ce modèle économique, basé sur la **réintégration des « déchets »** dans un cycle afin d'**atténuer l'impact de l'activité humaine sur l'environnement**, permet également de **stimuler l'innovation**. Son application entraîne des retombées intéressantes en termes de **productivité, d'efficacité** et de **rentabilité**, et ouvre une panoplie d'**occasions d'affaires à développer**.



Écoconception	Intégration, dès la conception d'un produit ou service, des aspects environnementaux dans l'optique d'un développement durable.
Économie de l'usage (économie de la performance; économie de la fonctionnalité)	Vente de l'usage d'un bien au lieu de la vente du bien lui-même.
Écologie industrielle	Approche pragmatique selon laquelle les déchets d'une entreprise sont la matière première d'une autre entreprise, idéalement située à proximité.
Économie verte	Amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale et réduction des risques environnementaux et de la pénurie de ressources.
Éco-innovation	Toute innovation permettant une diminution – fortuite ou intentionnelle – de l'incidence environnementale.
Économie collaborative (ou économie de partage)	Mise en commun des biens, ressources, services, compétences, etc., valorisant l'usage plutôt que la possession.

▲ **20%**
▶ **50%**

La proportion de produits que nous consommons (en papier, en verre, en plastique et en métal) qui ont été fabriqués à partir de matériaux recyclés est évaluée à 20% seulement, quand, selon certains, elle pourrait s'élever à au moins 50%.

X6

Pour une quantité équivalente de déchets, six emplois peuvent être créés lorsqu'on fait appel au recyclage des matériaux, tandis qu'il n'y en a qu'un seul de créé lorsqu'il s'agit d'enfouissement.

**1 million \$
et 1000
emplois**

En Nouvelle-Écosse, près d'une centaine d'entreprises et de 1000 employés et volontaires sont impliqués dans des activités liées à l'économie circulaire (réparation, récupération, démontage, réutilisation, remise à neuf, restauration et recyclage), une économie qui représente près de 1 million \$ en revenus.

33 ▶ 94

En 2009, les différents programmes et directives régissant la responsabilité des producteurs au pays ciblèrent 33 catégories de produits; en 2014, le nombre de catégories était passé à 94.

**1,8 millions
emplois, dont
129 000
spécialistes en
gestion des déchets**

Il y a 1,8 million d'employés en environnement au Canada, dont 602 500 doivent démontrer des habiletés et des connaissances en gestion de l'environnement. Parmi ceux-ci, on retrouve plus de 129 000 professionnels spécialistes en gestion des déchets.

S'il est difficile d'évaluer la quantité exacte de matériaux domestiques réutilisés, remis à neuf, transformés ou encore recyclés, il est possible par contre d'apprécier la réduction de la quantité de déchets atteinte lors des collectes résidentielles, ce qui donne un bon indice de la participation des Canadiens aux différentes stratégies mises en place par les gouvernements locaux, provinciaux et fédéral pour s'écarter du modèle économique de production-consommation et ainsi atténuer la pression exercée sur l'environnement. Force est de constater qu'il reste encore beaucoup de travail à faire : selon une étude de 2013 du Conference Board, les Canadiens produisent chaque année presque une tonne de déchets solides par personne.

Les provinces à l'œuvre pour une réduction de l'empreinte écologique



Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME)

Plan d'action pancanadien pour la responsabilité élargie des producteurs (RÉP)

<https://www.ccme.ca/>

En 2009, le Conseil canadien des ministres de l'Environnement avait présenté un plan d'action dans lequel figurent les propositions communes jugées essentielles à l'approfondissement de l'obligation des producteurs quant à leurs produits, à toutes les étapes du cycle de vie de ceux-ci et au-delà même du cycle de consommation. Afin de servir les considérations environnementales, sont également évoquées des mesures qui pourraient être prises, notamment concernant l'**éco-étiquetage**, les restrictions sur les **substances toxiques**, des normes et règlements sur la teneur en **matières recyclées**, des politiques d'**éco-approvisionnement**, des ententes de **performance environnementale** volontaires. D'autres normes, directives ou outils de sensibilisation pourraient également être mis en place.

Île-du-Prince-Édouard

La Société de gestion des déchets de l'Île (SGDI)

Organisme de recyclage multimatière

<https://www.iwmc.pe.ca/fr/index.php>

Cette société provinciale de la Couronne, créée en 1999, a pour mandat d'administrer et de fournir des services de **gestion des déchets solides**. La Société maintient son objectif qui est de réacheminer 65 % des déchets qui, autrement, prendraient la route des sites d'enfouissement.

Nouveau-Brunswick

Plan d'action

Programme de responsabilité élargie des producteurs (REP)

En mars 2017, le Nouveau-Brunswick a annoncé un programme de **recyclage de déchets électroniques**. Il s'agit de travailler avec les producteurs de marque qui pourront recycler du matériel et des appareils électroniques qui autrement se retrouveraient dans les décharges de la province. L'organisme Recycle NB supervise le nouveau programme, mais c'est l'Association pour le recyclage des produits électroniques qui gère et exploite le programme. L'Association, dirigée par l'industrie, veille à ce que les **matières recyclées** retournent dans la chaîne d'approvisionnement des usines, réduisant ainsi les besoins en ressources naturelles pour la fabrication de nouveaux biens.

L'objectif visé : réacheminer annuellement 3500 tonnes de matériel électronique qui se serait retrouvé dans l'une ou l'autre des décharges de la province. L'Association se proposait de mettre en place en 2017 plus d'une cinquantaine de points de collecte.

Recycle NB

Organisme de recyclage multimatière

<https://www.recyclenb.com/>

L'organisme provincial voit à la **gestion des programmes** mis en place pour réduire la quantité de déchets pour les matières désignées et à la préservation de l'environnement de la province.

Nouvelle-Écosse

Avantages du réacheminement

La protection de l'environnement présente l'un des principaux avantages au **réacheminement des déchets**. En limitant les sites d'enfouissement, on limite ainsi leurs impacts, dont les émissions de gaz à effet de serre. Par ailleurs, le réacheminement des déchets profite aux communautés locales en créant des **emplois « verts »**; ces nouveaux emplois sont en partie attribuables à l'innovation déployée pour recueillir et redonner une seconde vie aux rebuts.

En Nouvelle-Écosse, on évalue à 380 000 tonnes de déchets par année qui n'aboutissent plus dans des sites d'enfouissement :

- 130 000 tonnes de matières organiques
- 100 000 tonnes de CRD
- 100 000 tonnes de papier
- 20 000 tonnes de déchets récupérés dans les bacs résidentiels
- 22 000 tonnes de déchets « désignés »
- 8 000 tonnes de matières textiles

Divert NS

Organisme de recyclage multimatériaux

<http://divertns.ca/>

L'organisme non gouvernemental sans but lucratif existe depuis 1996. Il gère plusieurs **programmes de réacheminement de déchets** en plus d'apporter son soutien à des entreprises qui fabriquent de nouveaux produits à partir de matériaux voués à être laissés dans les sites d'enfouissement. L'organisme néoécossais offre également des subventions de recherche pour les étudiants. <http://divertns.ca/funding>

Diminution des gaz à effet de serre en Nouvelle-Écosse

Grâce au système de détournement des déchets organiques, aux programmes de recyclage et à la création d'une économie circulaire mis en place par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, on note une diminution de 30 % des gaz à effet de serre liée à une quantité moindre de déchets se retrouvant dans les sites d'enfouissement depuis 15 ans.

Terre-Neuve-et-Labrador

Multi-Materials Stewardship Board

Organisme de recyclage multimatière

<http://mmsb.nl.ca/>

Le Conseil de **gestion des matériaux multiples** a été mis sur pied en 1996; en plus d'administrer des programmes de réacheminement des déchets, il fait la promotion de la **gestion durable**; le Conseil est un organisme de la Couronne qui relève du ministre des Affaires municipales et de l'Environnement.

L'économie circulaire, c'est aussi...



Organisations et ressources

Conseil atlantique pour la bioénergie (CAB)
<http://www.fr.atlanticbiorefineryconference.ca/>

National Zero Waste Council
<https://zerowastecanada.ca/>

The Natural Step Canada
<http://naturalstep.ca/>

The Circular Economy Lab (Ontario)
<http://circulareconomylab.com/>

Réseau international des plateformes
 d'économie circulaire
<https://www.economiecirculaire.org/>

Plateforme d'apprentissage interactive
 Recyclermesélectroniques.ca
<https://www.recyclermeselectroniques.ca/nb/>

Aussi : Ellen MacArthur Foundation
<https://www.ellenmacarthurfoundation.org/>



Centres de recherche

Smart Prosperity Institute (SPI) /
 Institut pour l'IntelliProspérité
<http://institute.smartprosperity.ca/>

Institute for Sustainability Training
 and Industrial Modernization (ISTIM)
<http://istim.ca/>

Centre for Aquaculture and Seafood
 Development (CASD) de la Marine Institute
 de l'Université Memorial de Terre-Neuve-et-
 Labrador
<https://www.mi.mun.ca/departments/centreforaquacultureandseafooddevelopment/>



Établissements d'enseignement

Dalhousie University (N.-É.)
 School for Resource and Environmental
 Studies
<https://www.dal.ca/faculty/management/sres/>

Cape Breton University
 Verschuren Centre for Sustainability in
 Energy and the Environment
<http://verschurencentre.ca/>

Prix

\$20 million NRG COSIA Carbon XPRIZE
<https://carbon.xprize.org/teams/carbon-cure>

Mobius Awards (N.-É.)
<http://divertmobiusawards.ca/>

eco



Exemples d'entreprises

Nouveau-Brunswick

Tire Recycling Atlantic Canada Corporation
 (TRACC)
<http://www.tracc.ca/fr/index.html>

ADI Systems – Wastewater Treatment and
 Waste-to-Energy Solutions
<https://www.adisystemsinc.com/en/about-us>

Terraterre
 Edmundston (N.-B.)
<https://www.facebook.com/epicerieterraterre/>

Nouvelle-Écosse

Cellufuel Inc.
<http://www.cellufuel.com/about>

Carbon Cure Technologies Inc.
<http://info.carboncure.com/xprize-team>



Pour plus de détails,
 consulter la fiche
FOCUS
 (PROVIS, avril 2018)

Événements à venir—niveau national

Jour de la Terre

Dimanche 22 avril 2018, Eastern Passage, NE
 La ministre fédérale de l'Environnement et du
 Changement climatique, Catherine McKenna, a invité les
 Canadiens à partager leurs idées pour résoudre le
 problème de l'impact des déchets plastiques sur
 l'environnement.

BIOCON Atlantique 2018

23 et 24 mai 2018, Fredericton, NB

<http://www.atlanticbiorefineryconference.ca/>

Deux jours de discussion portant sur la durabilité et
 l'économie circulaire, les pratiques responsables de
 gestion des ressources, les innovations technologiques et
 la recherche et le développement. Le bioraffinage ressort
 comme étant l'élément-clé qui profitera à la nouvelle
 économie. Le Canada atlantique, avec ses ressources
 forestières, ses terres agricoles et ses zones côtières, se
 démarque par le nombre d'entreprises et
 d'établissements de recherche souscrivant à l'innovation
 en biosciences. L'événement est organisé par BioNB.

Rubber Recycling Symposium 2018

https://www.tracanada.ca/events_2/rubber_recycling_symposium_2018.html

7 et 8 novembre 2018, Niagara Falls, ON

Rencontre de leaders internationaux de l'industrie du
 caoutchouc pour aborder les approches innovantes en
 matière de production durable et réintégration des
 produits en caoutchouc dans le contexte de l'économie
 circulaire.

Ont eu lieu :

Circular Economy Summit (juin 2016)

Divert NS – with Nova Scotia Environment

<http://divertns.ca/impact/summits>

Lors d'une journée de rencontres en juin 2016, quelque
 80 participants ont pu se familiariser avec les modèles
 d'affaires de plusieurs entreprises néoécossaises et
 d'ailleurs, les recherches faites soit par le gouvernement
 ou les universités, et les avantages de l'économie de
 partage. Le sujet concerne autant les municipalités que le
 gouvernement, les établissements d'enseignement, les
 entreprises, les organisations de recyclage ou encore les
 organisations à but non lucratif.

Semaine canadienne de réduction des déchets

<http://www.canada.com/fr>

En 2017, la semaine s'est déroulée du 16 au
 22 octobre. Cet événement pancanadien a pour but de
 sensibiliser la population quant à la consommation
 durable et responsable. C'est également une invitation à
 faire des choix respectueux de
 l'environnement. Le détournement de déchets des sites
 d'enfouissement demeure un enjeu pour lequel tous sont
 invités à agir, car il en va de la conservation des res-
 sources naturelles.

Le réemploi des matières résiduelles

Source: Gouvernement du Nouveau-Brunswick

http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/egl/environnement/content/terre_et_dechets/content/recyclage/recycler.html

Acier	L'acier dont sont faites les boîtes en fer blanc (boîte de conserves) peut être recyclé et utilisé pour refaire des cannettes, des bicyclettes, des pièces de machines et même des voitures.
Aluminium	L'aluminium peut être fondu et recyclé à plusieurs reprises. Au Canada, 89 % des cannettes de boisson sont faites d'aluminium.
Déchets de démolition et de construction	Les déchets de démolition et de construction offrent pour leur part des possibilités de recyclage et de revente.
Déchets organiques	Les déchets organiques, qui constituent le tiers des déchets domestiques, peuvent être compostés.
Divers	Des programmes et des campagnes de collecte existent pour les piles, les batteries, la peinture.
Huile usée	Une fois « nettoyée », l'huile peut être réutilisée comme combustible ou pour un usage autre.
Matières plastiques	(selon leur composition chimique, Code 1 à Code 7
Code 1	Fibre, sacs fourre-tout, vêtement, récipients à boisson et d'aliments, tapis, sangles de fixation, vêtement molletonné, valises
Code 2	Détergent liquide à lessive, shampoing, conditionnant et bouteilles d'huile pour moteur, tuyau, seaux, caisses, pots à fleurs, bordure de jardin, bacs de recyclage, bancs, cabanes à chien, bois synthétique, carrelage, tables de pique-nique, clôture
Code 3	Emballage, reliure à feuillet mobile, tablier, lambris, gouttières, garde-boue, carrelage et tapis, revêtement de sol résilient, passe-cassettes, boîtes électriques, câbles, balises routières, boyau d'arrosage, plinthes extérieures pour les maisons mobiles
Code 4	Enveloppes de livraison, boîtes à ordures et matériel de plantation, carrelage, meubles, composteur, lambris de revêtement, bois synthétique pour aménagement paysager, bois de sciage
Code 5	Bacs pour batterie de voiture, lampes témoins, balais, brosses, grattoirs, entonnoirs pour huile, supports à bicyclette, râpeaux, bacs, palettes, plateaux
Code 6	Thermomètres, plaques d'interrupteur pour lampe, isolation thermique, boîtes à œufs, filtres à air, boîtes à courrier, règles, cadres de plaque d'immatriculation, emballages en mousse, dessus de table en mousse, tasses, ustensiles
Code 7	Bouteilles, applications pour bois synthétique
Papier	Papier journal recyclé, boîtes à œufs, litières pour chats, matériaux de construction comme des panneaux de revêtement et de l'isolant cellulosique.
Pneus usés	Après avoir été broyés, les pneus usés deviennent du « caoutchouc granulaire » qui sert à fabriquer des tapis de plancher, des dalles pour terrasses et autres produits à base de caoutchouc.
Récipients à boisson	Les récipients à boisson sont visés par un système de consigne et de remboursement afin d'être réutilisés et recyclés.
Verre	En plus de pouvoir refondre les bouteilles en verre et en produire de nouvelles, le verre peut être broyé et servir de couche de recouvrement des déchets ou pour la construction de chemins dans les décharges.

Point de vue d'expert

Devrions-nous adopter l'économie circulaire?

Nous connaissons les statistiques effarantes sur la quantité de déchets produits par l'humain chaque année. Le plastique est devenu l'emblème de notre problème de production de déchets. Plastics Oceans estime que 8 milliards de tonnes de matières plastiques sont rejetées dans les océans tous les ans. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture estime que de 30 à 40 % des aliments cultivés chaque année sont gaspillés. Au Canada, cela représente 31 milliards de dollars par année, selon l'Ontario Association of Food Banks. De plus, les émissions de gaz à effet de serre brûlent le temps et l'intérêt des gouvernements et des organismes non gouvernementaux depuis trois décennies. Dans un article paru dans *Nature Climate Change*, on calcule que 38 milliards de tonnes de CO₂ ont été émises dans l'atmosphère en 2014, un volume en croissance constante.

Tous ces déchets sont en fait des ressources, mais nous avons jugé bon de les diviser en produits et en déchets. En outre, dans la plupart des sociétés, le déversement, l'enfouissement et la combustion sont les méthodes privilégiées pour l'élimination des déchets. Plus récemment, nous avons commencé à en récupérer et recycler une partie. Le papier et le carton en sont deux bons exemples, mais il y a aussi les déchets alimentaires, qui sont compostés, et les plastiques et certains métaux, qui sont recyclés. Par contre, les déchets restent essentiellement des déchets encore aujourd'hui.

Il y a 25 ans, un groupe de chercheurs de l'Université Dalhousie lançait un projet de recherche ayant pour thème « le parc industriel comme écosystème ». L'étude a suscité un intérêt international pour les parcs écoindustriels. Ces parcs pourraient être considérés comme des économies circulaires miniatures où l'on s'efforce de récupérer, réutiliser et recycler les déchets de toutes sortes. Parmi les stratégies cernées par l'équipe de chercheurs, mentionnons le potentiel du chauffage collectif, principe selon lequel les eaux chaudes usées d'une centrale thermique pourraient servir à chauffer des bâtiments du parc; une relation symbiotique où les déchets d'une entreprise pourraient être utilisés par une entreprise voisine, de même qu'une conception et une construction des bâtiments qui tiennent compte de leur démantèlement éventuel en vue de permettre la réutilisation des matériaux. La récupération, la réparation et la réutilisation des palettes, ainsi que le partage de la logistique en matière de transport, sont d'autres stratégies envisagées.

Depuis ce temps, le concept de l'économie circulaire a gagné en visibilité partout dans le monde. Ainsi, même si on a commencé à en faire la promotion dès les années 1970, il a été propulsé sur le devant de la scène grâce aux efforts de la Fondation Ellen MacArthur et du Forum économique mondial. L'idée consiste à redéfinir les produits et services grâce à la conception, de sorte à éliminer les déchets des cycles de production, de fabrication et de consommation tout en minimisant les répercussions négatives. Le concept est fondé sur le fonctionnement des systèmes naturels. En gros, cela consiste à amener les gens, les entreprises et les gouvernements à penser en termes de boucles et de cycles fermés dans lesquels les ressources, matériaux et produits sont utilisés et réutilisés à l'infini, en tout ou en partie. L'économie circulaire englobe toutes les entreprises et activités qui ont un lien avec les grands « R » : récupération, réparation, revente, réutilisation, refabrication, reprise et recyclage. En fait, quand on s'y attarde, on se rend vite compte que l'économie circulaire est déjà bien installée, même si on ne la désigne pas comme telle.

Nous commençons à en voir de nombreux exemples à l'échelle locale et internationale : Phillips, fabricant de produits d'éclairage électrique, envisage la prestation de services d'éclairage. Interface loue des carreaux de tapis, puis les récupère et les recycle. Netflix, Airbnb et VRBO font aussi partie de l'économie circulaire.

À l'échelle locale, CarShare en est un autre exemple; plutôt que d'acheter une voiture qui ne servirait que quelques fois par semaine, on en loue une au besoin seulement. Les entreprises de location de toutes sortes participent à l'économie circulaire. Le Village des Valeurs et Frenchy's en sont également des acteurs en Nouvelle-Écosse. Dans la région, on compte aussi des ferrailleurs et autres recycleurs. Ces entreprises créent des emplois ici et font recirculer de l'argent et des ressources dans la province et dans la région. Nous avons besoin de politiques afin de stimuler la création de telles entreprises, et nous devrions prévoir des incitatifs financiers pour ce faire. Nous profitons de ces entreprises sur les plans économique, environnemental et social.

Raymond Côté
Professeur émérite,
Études des ressources et de l'environnement,
Université Dalhousie, Nouvelle-Écosse (Canada)
<https://www.dal.ca/faculty/management/sres/faculty-staff/our-faculty/ray-cote.html>

Pour aller plus loin: Conseil du patronat du Québec, <<https://www.cpq.qc.ca/>>; DivertNS, <<http://divertns.ca/>>; Economie circulaire, <<https://www.economiecirculaire.org/>>; Ellen MacArthur Foundation, <<https://www.ellenmacarthurfoundation.org/>>; Globe and Mail, <<https://www.theglobeandmail.com/>>; Innovation, Sciences et Développement économique Canada <<https://www.ic.gc.ca/>>; Institut de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire, <<http://instituteddec.org/>>; National Zero Waste Council, <<http://www.nzwc.ca/>>; RecycleNB, <<https://www.recyclenb.com/>>; Smart Prosperity Institute, <<http://institut.intelliprosperite.ca/>>; Statistique Canada, <<http://www.statcan.gc.ca/>>; Université de Montréal, <<https://www.pum.umontreal.ca/>>.

INTELL-ECHO



Êtes-vous à la recherche d'opportunités d'affaires dans ce secteur?
La CACIMA et PROVIS peuvent faciliter vos démarches d'exploration et de partenariat
(informations ciblées et réseaux de contacts)

Intell-Écho est un bulletin périodique édité par l'Observatoire d'information économique, projet de la coopération régionale entre le Canada atlantique et Saint-Pierre et Miquelon. La publication de ce bulletin est rendue possible grâce au soutien de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique en faveur de la recherche, des minorités linguistiques et du développement des entreprises, ainsi qu'à celui de la Province du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton, campus de Shippagan, et de la Préfecture et du Conseil territorial de Saint-Pierre & Miquelon.

Réalisation : Chef de projet, Dr. Monica Mallowan, Observatoire PROVIS. Univ. de Moncton, campus de Shippagan, NB, Canada.
observatoirePROVIS@umoncton.ca
© Observatoire PROVIS 2018.

Politique d'information : L'objectif de ce périodique est de fournir l'information utile aux acteurs œuvrant pour la coopération régionale Canada atlantique — Saint-Pierre et Miquelon. L'information disponible dans ce bulletin peut être utilisée à condition de mentionner le bulletin **Intell-Écho** comme source.

Responsabilité : L'équipe de projet n'est pas responsable des ressources signalées (contenu, liens suggérés, changements, mises à jour, dernières statistiques disponibles) ni des résultats en découlant suite aux décisions prises après consultation.



Chambre d'Agriculture,
de Commerce, d'Industrie,
de Métiers et de l'Artisanat
(CACIMA)
4, boul. Constant Colmay,
BP 4207 97500
Saint-Pierre et Miquelon, France
contact@cacima.fr
www.cacima.fr/blog



PROVIS—UNIV. DE MONCTON,
CAMPUS DE SHIPPAGAN
218, J.-D.-Gauthier
Shippagan NB E8S 1P6
Canada
observatoirePROVIS@umoncton.ca
https://provis.umcs.ca

L'Observatoire d'information économique est un projet de coopération régionale entre le Canada atlantique et Saint-Pierre et Miquelon. La publication de ce bulletin est rendue possible grâce au soutien de la Préfecture et du Conseil territorial de Saint-Pierre & Miquelon, à l'appui des programmes de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique en faveur de la recherche, des minorités linguistiques et du développement des entreprises, ainsi qu'à celui de la Province du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton, campus de Shippagan.

Réalisation: Chef de projet, Mme Janick CORMIER, Chambre d'Agriculture, de Commerce, d'Industrie, de Métiers et de l'Artisanat.
contact@cacima.fr
© Observatoire CACIMA 2018.

Politique d'information: L'objectif du projet est de fournir l'information utile aux acteurs œuvrant pour la coopération régionale Canada atlantique — Saint-Pierre et Miquelon. L'information disponible dans ce bulletin peut être utilisée à condition de mentionner le bulletin **Intell-Echo** comme source.

Responsabilité: L'équipe de projet n'est pas responsable des ressources d'information signalées (contenu, liens suggérés, changements, mises à jour) ni des résultats en découlant suite aux décisions prises après consultation.